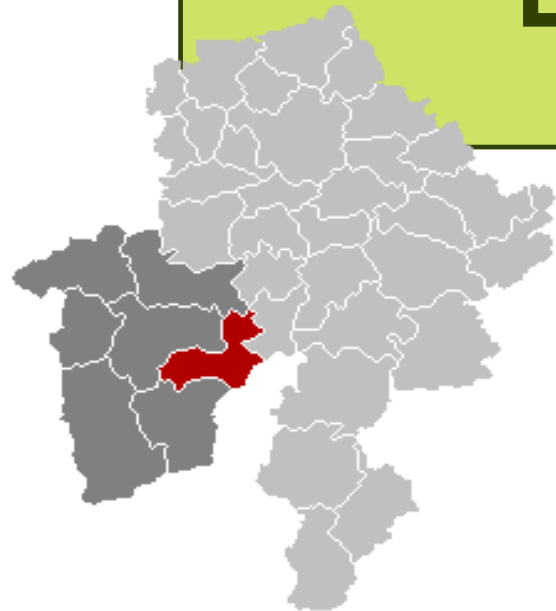


Bulletin Communal Mai 2018

Commune de Doische



INFORMATIONS COMMUNALES

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes :
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le lundi de 14 h à 16 h (uniquement service population jusque 17 h)
et le mercredi de 14 h à 16 h

Permanence « population » : le 1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois de 9 h à 12 h

Téléphone : 082/21.47.20 - Fax : 082/21.47.39

Notre adresse e-mail : info@doische.be

Notre site : www.doische.be

Page Facebook : <https://www.facebook.com/communededoische>

Page Twitter : <http://twitter.com/ACDoische>

Bourgmestre

Sur rendez-vous en téléphonant au 082/21.47.25 ou au 0486/38.39.92

Président CPAS Michel BLONDIA

Le jeudi de 17h30 à 18h30 sur rendez-vous au numéro 0476/53.07.09

Rue Martin Sandron 131 (bâtiment du CPAS) à Doische

CPAS

Le lundi et le vendredi de 9 à 11 h et le mercredi de 15 à 16 h, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische
Tél. 082/69.90.49 – Fax : 082/69.93.41-- mail : cpas@doische.be

Une permanence pension a lieu tous les 4^{ème} jeudis du mois de 10 h à 11 h 30 à la Salle des Mariages.
(Administration communale)

Politiques (MR)

Les permanences sociales du MR de Doische se tiennent sur rendez-vous (0496/41.66.51). Tous les Ministres, Députés Fédéraux et Régionaux, Sénateurs et Députés permanents MR du sud de la Province de Namur y sont associés. La permanence est tenue par Monsieur Adam Raphaël, Président de la section Mr de Doische.

Mutualité Chrétienne

-**Doische**- Une boîte aux lettres spécifique (relevée chaque jour) est à disposition de tous les affiliés à la rue Martin Sandron n° 88.

Déchets et collectes

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 03, 17, 24, 31 mai 2018**

La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 11 mai 2018**

La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les 04, 15 et 29 mai 2018.**

Parc à conteneurs de Doische

Rue du Marais, 4 à 5680 Doische

Tél : 082/67.89.52

Horaires

Lundi : Fermé

Mardi au Samedi : 9 h – 17 h

Dimanche et jours fériés : Fermé

Etat-Civil

NAISSANCES.

KUJAWA Manoah à Charleroi, le 19/03/2018 (Gochenée).

COLLART Julian à Dinant, le 28/03/2018 (Doische).

SQUILBIN Lucas à Namur, le 25/03/2018 (Vodelée).

VANDECASTEELE Lilas à Namur, le 28/03/2018 (Gochenée).

DECLARATIONS DE MARIAGE

BURNIAUX Valéri (Matagne-la-Petite) et MELLAERTS Valérie (Matagne-la-Petite).

DECES

HERLINVAUX Serge à Gochenée, le 22/03/2018 (Gochenée).

LOOCKX Bernardina à Doische, le 27/03/2018 (Doische).

LEBRUN Anna à Gimnée, le 10/04/2018 (Gimnée).

SANSEN Achiel à Charleroi, le 09/03/2018 (Romerée).

DAUSSOGNE Fernande à Couvin, le 18.03.2018 (Doische).

Fermeture des bureaux & Permanence

Les permanences du mois de mai 2018 auront lieu le 05 et le **19 mai 2018**. Les bureaux seront fermés les **30 avril** et **1^{er} mai 2018**.

Connaissez-vous le Bébébus ?



Le **BébéBus** est une halte accueil destinée à l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. Son principe de fonctionnement est assez simple : une camionnette chargée de matériel de puériculture et

d'animation, se rend avec du personnel, dans un local communal (salle des fêtes, complexe sportif, école, ...) autorisé par l'ONE, aménagé par nos soins, pour y installer le temps d'une journée un lieu d'accueil ponctuel.

Cette halte-accueil s'adresse à tous les publics, qu'ils s'agissent des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaitent trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement le temps de « souffler ».

Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6€ ou 2€/la journée. Les conditions de tarif sont disponibles sur demande auprès de la coordinatrice locale.

Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part des activités diverses et variées pour les parents.

Et c'est avant tout un projet, soutenu par la Province de Namur et les communes qui s'inscrivent dans une démarche :

Qui respecte les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité.

Qui propose un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne.

Qui valorise la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Nous sommes dans votre région :

- Lundi de 9h à 16h à Nismes
- **Mardi de 9h à 16h à Gochenée**
- **Jeudi de 9h à 16h à Romerée**
- Vendredi de 9h à 16h à Mazée

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- La coordinatrice locale : Mme Guillaume Florine : 0499/88.69.30
- La coordinatrice pédagogique : Mme Sophie RAMET : 0470/44.33.56
- Direction : Alain PAROCHE : 071/74.27.81

Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage aide depuis fin 2005 les ménages en difficultés financières en intervenant en partie dans le règlement de leur facture énergétique.

Tout habitant répondant aux conditions d'octroi et se chauffant au gasoil de chauffage, au pétrole lampant et au propane en vrac peut faire appel à notre Fonds et ce, chaque année calendrier.

Récapitulatif des conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite **entre le 1er janvier et le 31 décembre**.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- Catégorie 1 : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.

A noter que le montant des revenus annuels bruts imposable du ménage est plafonné à 17.649,88 €, majoré de 3.267,47 € par personne à charge*.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus:

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

- Catégorie 2 : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 17.649,88 €, majoré de 3.267,47 € par personne à charge*. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

- Catégorie 3 : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

* Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 3.140,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre; Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison.

Le CPAS vérifiera :

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui

composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.

Si vous faites partie de la catégorie 1:

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la catégorie 2:

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la catégorie 3:

- la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès du CPAS de Doische (082/69.90.49)
- sur le site www.fondschauffage.be
- au numéro gratuit 0800/90 929.

Obligation d'identification et d'enregistrement des chats

Suite à l'appel à candidatures lancé par le Ministre wallon en charge du bien-être animal, notre Commune a obtenu un subside de **3.490,00 €** pour lancer une campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques.

Pour rappel, tous les chats qui sont nés à partir du 1er novembre 2017 devront être identifiés et enregistrés avant l'âge de 12 semaines et stérilisés avant l'âge de 6 mois sous l'initiative de leur premier responsable, parallèlement à un renforcement du contrôle relatif à la stérilisation des chats errants. L'objectif de ces mesures est de diminuer les abandons et de réguler la surpopulation des chats dans notre pays.

Vous souhaitez faire identifier et/ou faire stériliser votre chat ?

Vous voulez bénéficier d'une aide financière ?

Dès le 13 mars, rendez-vous à l'administration communale où vous pourrez retirer un « **bon pour identification / stérilisation** » (*maximum 2 chats par ménage*) et ce, jusqu'à épuisement du subside, auprès du Service des Finances (082/21.47.28).

Celui-ci vous permettra de bénéficier d'une réduction de :

- 40,00 € pour la stérilisation et identification d'une femelle
- 30,00 € pour la stérilisation et l'identification d'un mâle
- 20,00 € pour l'identification d'un chat déjà stérilisé

Ces réductions pourront ensuite être obtenues auprès des 4 vétérinaires ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par notre Commune :

- Saskia Jamar Dr - Rue de Vaucelles 48, 5670 Viroinval (Mazée) - Téléphone : 060 39 16 55
- Crépin Axelle Dr - Rue du Vivier 18, 5600 Philippeville (Vodecée) - Téléphone : 0473 55 17 16
- Hees Véronique Dr - Rue Marcel Lespaigne 47, 5540 Hastière-Lavaux - Téléphone : 0477 90 94 02
- Les Eaux Vives Clinique vétérinaire - Rue de Mariembourg 1, 5600 Neuville - Téléphone : 071 66 96 36

Les vétérinaires déduiront directement la réduction accordée du montant qui vous sera réclamé sur présentation du bon de stérilisation/identification que le Service des Finances vous aura remis.

Attention, les tarifs pratiqués pour les différentes interventions peuvent varier d'un vétérinaire à l'autre:

- Ovariectomie : de 115,00 € à 149,00 €
- Castration : de 55,00 € à 67,00 €
- Pose de la puce (et enregistrement) : de 35,00 € à 50,00 € (à ajouter au prix de la stérilisation)

Plus d'infos sur l'obligation d'identifier et de stériliser les chats domestiques ?

N'hésitez pas à visiter le site suivant

: <http://bienetreanimal.wallonie.be/home.html>



Déclaration d'impôts

Une séance de remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques aura lieu le **mardi 22 mai 2018** de 9 h à 16 h, à la salle des Mariages, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische.

Une seule séance est prévue. Afin d'organiser au mieux cette séance, un système de rendez-vous a donc été établi pour empêcher une attente trop importante.



Nous vous invitons donc à prendre rendez-vous au 082/21.47.20.

Veillez vous munir :

- de vos fiches de traitements, salaires, allocations de chômage, indemnités légales maladie-invalidité, revenus de remplacement, prépensions, pensions, talons des congés payés perçus en 2017.
- de votre attestation émise par les entreprises publiques de transport si vous utilisez les transports en commun pour vous rendre sur votre lieu de travail.
- de l'avertissement extrait de rôle au précompte immobilier 2017.
- des attestations délivrées par l'organisme prêteur pour les emprunts hypothécaires et l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction.
- des preuves de paiement des primes d'assurance-vie.
- des documents justificatifs de toute autre dépense donnant droit à une réduction d'impôt (épargne pension, chèques ALE et titres services, dépenses exposées pour les travaux visant à économiser l'énergie...).
- des extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués en 2017.
- de l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente (revenus de 2017, exercice d'imposition 2017).
- de tout autre document nécessaire pour compléter votre déclaration fiscale.

Espace Multisports : Comité d'accompagnement

Bientôt un espace multisports à Doische et à Matagne-la-Grande, une aventure humaine à vivre ensemble... Pour ce projet, le Collège communal procédera à un appel à candidature dans le but de créer un comité d'accompagnement composé d'habitants du quartier dont des jeunes entre 10 et 25 ans.

Du fun, du sport et de la vie ensemble, en toute sécurité !

À l'initiative du Collège communal, la Commune de

Doische a comme projet de construire une aire de jeux multisports :

- à Doische, rue du Calvaire, sur l'esplanade ;
- à Matagne-la-Grande, rue de la Station, à côté du terrain de balle pelote

Les travaux seront subsidiés à hauteur de 85 % par la Région wallonne via Infrasports.

Un espace multisports, qu'est-ce que c'est ?

C'est une infrastructure de plein air qui permettra aux Doischiens et aux Matagnards de pratiquer librement, en toute sécurité, du sport au sein de leur quartier. Elle sera dotée d'un terrain synthétique, d'un goal de mini-foot, de paniers de baskets, d'un filet pour le volley amovible et des pare-ballons (clôtures en hauteur) pour préserver la tranquillité des voisins.

Dans cette nouvelle zone dédiée au sport et à la détente, petits et grands, pourront venir en famille passer un agréable moment dynamique ! Cet espace aura également pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Il sera à disposition des jeunes et de la population pour y développer des projets conviviaux et citoyens.

Un comité d'accompagnement, pourquoi ?

Un comité d'accompagnement va être créé avec des habitants du quartier (jeunes et adultes), des représentants de la commune (politiques, services communaux) et d'Infrasports. Il doit veiller au respect des objectifs fixés. Il encadre le projet, garantit son bon fonctionnement et sa durabilité.

Quel jeune peut envoyer sa candidature et pour y faire quoi ?

Tout jeune entre 10 et 25 ans habitant ou passant une partie de son temps à Doische et à Matagne-la-Grande (domicilié à Doische).

Il viendra donner son avis :

- Sur un projet d'animation de quartier accessible à tous,
- Pour encourager la pratique sportive,
- Pour créer des liens entre les habitants du quartier
- Pour réfléchir au bon fonctionnement de l'aire de jeux (règlement, projet qui respecte la vie de village, relais vers la population...)

Intéressé(e) ?

Pour les adultes, envoyez votre candidature.


Pour les jeunes de 10 à 25 ans, envoie ta candidature accompagnée d'une lettre de motivation où tu présenteras un projet pour faire vivre cette aire de sport à :


Administration communale de Doische
Direction générale
114, rue Martin Sandron
5680 - Doische


Date ultime de remise des candidatures :

Vendredi 01 juin 2018

Plus d'infos ?

 **Sylvain Collard**
Directeur général

 **082/21.47.33**

 **dg@doische.be**

Voyage des Aînés 2018

A l'initiative de Monsieur Michel Blondia, Président du CPAS, ayant en charge la politique des Aînés, le Conseil communal organise un **voyage de deux jours en Baie de Somme et ce, les 09 et 10 juin 2018**.

Ce voyage est réservé aux personnes de 50 ans et plus, domiciliées ou possédant une seconde résidence sur notre Entité.

Voici un aperçu du programme proposé.

Jour 1

- Repas de midi libre (à votre charge)
- Visite guidée du Parc ornithologique du Marquenterre : Une escale privilégiée pour des milliers d'oiseaux migrateurs. Une expérience unique au cœur de la réserve naturelle de la Baie de Somme
- Repas du soir (entrée-plat-dessert - sans boisson) et logement dans un hôtel de catégorie 3 étoiles, type IBIS, base chambre double ou twin (2 lits), douche et wc

Jour 2

- le petit-déjeuner ;
- la visite libre de la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau : Pour tout connaître sur la faune et la flore de la Baie de Somme. A découvrir une collection unique d'oiseaux, de plus de 300 espèces ;
- Repas de midi libre (à votre charge) ;
- A bord du Chemin de Fer de la baie de Somme, vous musarderez depuis Le Crotoy jusque Saint-Valéry-sur-Somme, en découvrant la Baie de Somme ;
- Temps libre à Saint-Valéry-sur-Somme.

La participation demandée est de **76,00€ par personne**, à payer lors de l'inscription, exclusivement sur le compte n° **BE53 0004 1078 0953 (Voyage des Aînés 2018 : Nom + prénom + nombre de personnes)**.

Vu le nombre limité de places, merci de réserver rapidement auprès **Monsieur Michel Blondia** au **0476/53.07.09** ou à **michel.blondia@doische.be**. Lors de votre inscription, veuillez également renseigner un numéro de téléphone.

Voyage des Familles 2018

Un voyage des familles est organisé le **18 août prochain** à Canterbury en Angleterre.

Les documents nécessaires au voyage sont la carte d'identité pour tous (même les – de 12 ans) ET l'autorisation de quitter le territoire si l'adulte accompagnant n'est ni le père ni la mère.

Attention que la carte d'identité doit être encore valable jusqu'à 3 mois après la date du voyage.

Prix : 15 € par personne domiciliée sur la Commune et 25 € par personne non domiciliée sur la Commune, accompagnant une personne domiciliée.

N° de compte : BE 53 0004 1078 0953 avec la communication suivante : **Voyage des familles 2018 + nom (la personne de référence) + nombre de places.**
Réservations : s'adresser à Madame Isabelle Buyens au 082/21.47.20 ou isabelle.buyens@doische.be ou à Caroline DEROUBAIX au 0485/834.994.

Le car compte 59 places.

Programme de la journée : Départ de Doische à 04 h 50, devant la Maison communale. Traversée en bateau à Calais (possibilité de se restaurer, de faire du shopping), arrivée à Canterbury vers 11 h (heure locale). Journée libre dans la ville. Départ de Canterbury à 17 h (heure locale). Arrivée à Calais vers 21 h (heure locale), et arrivée à Doische aux environs de 00 h 45.

Été Solidaire 2018 : Recrutement Etudiants

Dans le cadre du projet « **Été solidaire, je suis partenaire 2018** » subsidié par la Région Wallonne pour partie et **sous réserve de son approbation par les Ministres Compétents**, la Commune de Doische recrute **6 étudiants (f/m) âgés de 15 à 21 ans (50 % précarisés) pour une durée de 2 semaines du 2 au 13 juillet 2018.** Les jeunes recrutés ne pourront avoir un lien de parenté au premier degré avec une personne exerçant un mandat public ou une fonction de direction auprès de la commune (conditions fixées par la Région Wallonne). Cette action vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer

le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...). Ainsi, en plus de leur utilité immédiate, les projets favorisent les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens en général dont l'image réciproque ne manque pas de s'enrichir au fil des contacts et des réalisations.

Pour beaucoup des jeunes engagés, Eté solidaire constitue une première et précieuse expérience de travail. De plus, il s'agit véritablement d'une initiation à la citoyenneté.

Les jeunes seront engagés **sous contrat d'étudiant pendant 10 jours** ouvrables à raison de **7 heures par jour** pour une rémunération de **6,00 € l'heure**.

Les candidatures devront être composées:

- du **formulaire de candidature** (disponible auprès du Service du Personnel ou en téléchargement sur www.doische.be – rubrique **Actualités**)
- d'une attestation de fréquentation scolaire
- un extrait de casier judiciaire (pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans)
- une autorisation parentale écrite (pour les mineurs)

La priorité sera donnée aux étudiants qui n'ont pas participé à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » les années précédentes.

Les candidatures doivent être rentrées à l'Administration Communale, 114 rue Martin Sandron à 5680 Doische, pour le **vendredi 18 mai 2018**.

Intéressé ?

N'hésitez pas à contacter notre Service du Personnel :

Pauline Renard
pauline.renard@doische.be
082/21.47.29



MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER**

MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES

Reconnaitances d'enfants - Changements à partir du 01/04/2018

Avis aux futurs parents non mariés

La procédure pour reconnaître un enfant est modifiée selon la loi du 19.09.2017 modifiant le Code civil, publiée au Moniteur belge le 04.10.2017 et entrant en vigueur le 01.04.2018. Cela signifie qu'à partir du 01/04/2018, toutes les reconnaissances devront faire l'objet d'une déclaration de reconnaissance avec constitution d'un dossier de reconnaissance (actes de naissance des parents, ...).

La nouvelle loi implique la constitution d'un dossier de déclaration de reconnaissance (similaire aux dossiers de mariages) ce qui peut occasionner un délai de plusieurs semaines avant de pouvoir acter une reconnaissance.

Documents à fournir pour faire la déclaration de reconnaissance :

- copie conforme de l'acte de naissance de l'enfant (délivré dans la commune de naissance) – reconnaissance postnatale
- copie conforme de l'acte de naissance des parents (délivré dans la commune de naissance)
- une preuve d'identité (votre carte d'identité)
- une preuve de célibat ou de dissolution du dernier mariage (divorce, décès...) (délivré dans la commune du mariage dissous ou la commune du décès du conjoint)
- pour les reconnaissances prénatales, une attestation du médecin qui confirme la grossesse et qui indique la date probable de l'accouchement

Plus d'infos ?

N'hésitez pas à prendre contact avec notre Service Etat Civil :

Séverine Ledoux

Severine.ledoux@doische.be

082/21.47.22

Moniteur de Sécurité

Le Moniteur de Sécurité est une enquête à grande échelle sur l'ensemble de la Belgique concernant le travail de la police locale, le sentiment de/d' sécurité/insécurité et l'éventuelle expérience de victime à la suite d'un délit subi (victimisation).

D'autres citoyens de notre zone de police/commune ont également reçu une invitation à compléter, par écrit ou en ligne, cette enquête. Votre avis en la matière est important afin de pouvoir améliorer encore notre travail de police!

Si vous avez reçu une invitation à participer à ce sondage et que vous ne l'avez pas encore fait, nous vous convions une nouvelle fois à compléter le questionnaire que vous avez reçu.

Dans le cas où vous auriez choisi de compléter l'enquête par écrit, vous pouvez faire usage de l'enveloppe retour qui vous permet renvoyer votre document gratuitement.

Cette possibilité vous est offerte jusqu'au fin avril.

Le choix de participer à l'enquête via internet vous accorde davantage de temps puisque vous pouvez la compléter en ligne jusqu'à la fin du mois de mai.

D'avance, nous vous remercions pour votre très précieuse collaboration !

BEP Environnement – Collecte des plastiques agricoles 2018

Les agriculteurs de la Province de Namur et de la commune d'Héron sont invités à déposer leurs plastiques agricoles sur quatre sites en Province de Namur pendant les mois de mai et juin. Un forfait unique de 24,2 € TVAC sera réclamé pour venir déposer les différentes matières.

LES 4 DÉCHETS CONCERNÉS SONT :

- Les plastiques agricoles fins semi-propres utilisés pour la protection contre le gel, pour solidariser, enrubanner des colis sur des palettes et pour l'enrubannage de balles de foin ou de paille ;
- Les plastiques agricoles épais semi-propres utilisés pour la couverture des silos;
- Les cordages en plastique (nylon) ;
- Les filets d'enrubannage ayant servis à protéger des ballots issus de presses à balles rondes en matière plastique polyéthylène qui auront été au maximum nettoyés pour enlever la paille subsistante.

CONSIGNES À RESPECTER

• POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES FINS ET ÉPAIS :

- brosser et plier les plastiques agricoles en paquets non ficelés de 20 kg maximum ;
- trier et séparer les plastiques fins et plastiques épais ;
- ne pas mélanger les plastiques agricoles avec d'autres matières telles que terre, déchets de fourrage, bâches en Top Tex, bidons plastiques, bottes de ficelle... ;
- les paquets ficelés ne seront pas acceptés.

• POUR LA COLLECTE DES CORDAGES EN PLASTIQUE (NYLON) :

- ne pas mélanger les ficelles avec d'autres déchets tels que les gants de fouille ;
- conditionner les ficelles en botte avant dépôt ;
- les apporter en big-bag.

• POUR LA COLLECTE DES FILETS D'ENRUBANNAGE :

- enlever un maximum de paille subsistante, plier, présenter en paquets de 20 kg maximum ;
- ne pas mélanger les filets agricoles avec d'autres matières.

Sont STRICTEMENT interdits :

- les emballages de produits phytosanitaires ;
- les sacs d'aliments et d'engrais ;
- les filets.

Le bon respect de ces conditions est la meilleure garantie d'un recyclage de qualité !

FORMULAIRE DE PARTICIPATION À LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Le formulaire de participation à télécharger via le lien « <http://www.bep-environnement.be/wp-content/uploads/2018/03/Plastiques-agricoles-2018-Formulaire-de-participation.pdf> » est à compléter et à retourner soit par mail à csi@bep.be ou soit par fax au 081/718 250. Pour une bonne organisation des apports, les inscriptions seront clôturées le mardi 22 mai 2018.

Dès réception du formulaire, un collaborateur du BEP prendra contact et après prépaiement, vous indiquera les consignes pour le déversement sur l'un des 4 sites d'exploitation.

Plus d'infos ? 081/718 211 – Catherine Saintenoy



Lors de votre passage à l'Administration, veuillez prévoir de la monnaie pour payer vos documents notamment lorsque ceux-ci ne coûtent que quelques euros afin de ne pas engendrer trop de frais au niveau du bancontact. Nous vous remercions de votre compréhension.

Remplir votre déclaration d'impôts ? Le SPF vous facilite la tâche !

1. Vous recevez une proposition de déclaration simplifiée

Vous devez vérifier attentivement vos données.

Vos données sont correctes et complètes ? Vous ne devez rien faire.

Vos données sont inexactes ou incomplètes ? Vous devez en informer le SPF Finances. Vous pouvez modifier cette proposition via MyMinfin.be (Tax-on-web). Vous pouvez aussi compléter et renvoyer le formulaire de réponse.

[Plus d'informations sur le site du SPF Finances \(www.fin.belgium.be\)](http://www.fin.belgium.be)

2. Vous remplissez vous-même votre déclaration

Remplir votre déclaration facilement et rapidement ? Faites-le en ligne via MyMinfin.be.

Comment se connecter ?

- Avec votre carte d'identité électronique, un lecteur de carte (avec ou sans fil), et votre code PIN. En cas de code PIN perdu, oublié ou bloqué, allez sur : mybelgium.be > **Codes PIN et PUK**.
- Avec l'application « Itsme » sur votre smartphone. Vous ne devez l'activer qu'une seule fois. et Vous utilisez ensuite le code que vous avez choisi pour vous connecter.

Déclaration complétée ? N'oubliez pas de l'envoyer en cliquant sur « Confirmer pour envoi », puis « Envoyer ». Vous rentrez une déclaration commune ? Vous et votre partenaire devez signer électroniquement tous les deux.

[Plus d'informations sur le site du SPF Finances \(www.fin.belgium.be\)](http://www.fin.belgium.be)

3. Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration ?

Vous avez une question ?

- Consultez les [FAQ du SPF Finances \(www.fin.belgium.be\)](http://www.fin.belgium.be)
- Adressez-vous au **Contact center du SPF Finances**, via le formulaire en ligne ou au 0257 257 57 (tarif normal - chaque jour ouvrable de 8 h à 17 h).

Vous souhaitez faire remplir votre déclaration ?

Les experts du SPF Finances vous aident volontiers aux endroits suivants **entre le 2 mai et le 29 juin 2018**:

- **Dans votre commune** : DOISCHE, Administration communale, rue Martin Sandron, 114, **Mardi 22 mai 2018 de 9h à midi et de 13h à 16h. Cette permanence est accessible uniquement sur inscription préalable au 082/21.47.20.**
- **Dans les bureaux de taxation du SPF Finances** : dans le bureau de votre choix, **du lundi au vendredi. En mai, de 9h à midi. En juin, de 9h à 15h.**
- **Dans les centres commerciaux suivants, les plus proches de chez nous, de 10 h – 18 h :**

Charleroi	Rive Gauche Charleroi	Place Verte 20 6000 Charleroi	19.05
Châtelineau	Shopping Cora Châtelineau	Rue Trieu Kaisin 1 6200 Châtelineau	16.06

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle permanence, même en dehors de votre région (**[voir la liste complète sur le site du SPF Finances](#)**).

Attention : vous devez apporter votre carte d'identité. Vous venez pour une autre personne ? Apportez aussi une copie de sa carte d'identité et une procuration.

Venez de préférence le plus rapidement possible en mai pour éviter les longues files d'attente. Pas encore reçu votre déclaration ? Inutile d'attendre, les experts du SPF Finances peuvent déjà vous aider.

Elections locales 2018 : quelques nouveautés !

Le 14 octobre 2018, vous élierez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux.

Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

- La promotion du don d'organes :

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

- Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral. Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.

- Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales :

- Toute personne remplissant les conditions suivantes :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.
- En plus, pour tous les citoyens étrangers :
- Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale ou sur le site electionslocales.wallonie.be
- Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les élections provinciales :

- Toute personne remplissant les conditions suivantes :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

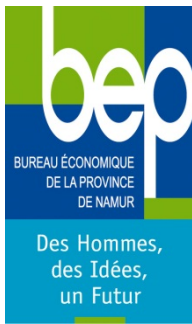
La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

S'informer sur les élections :

Vous avez encore des questions au sujet des élections ?

N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.



Formulaire à retourner avant dépôt :

* *par mail* : csi@bep.be (081/718.211)

* *par fax* : 081/718.250

•

Campagne 2018 de collecte des plastiques agricoles non dangereux fins, épais, des cordages plastique et des filets d'enrubannage

Du 7 au 25 mai 2018

Formulaire de participation

Nom et prénom :

Ou

Commune de :

N° d'enregistrement agriculteur :

Numéro et Rue :

Code postal et localité :

Tél/GSM :

E-mail :@.....

N° de TVA (ou NA - non assujéti) :

Site souhaité pour le dépôt des plastiques agricoles non dangereux, des cordages plastique et des filets d'enrubannage : (* Cocher le site souhaité)

- Floreffe * Ciney * Philippeville * Gedinne *

Je verse sur le numéro du compte bancaire de BEP Environnement **BE26 0910 1976 8629** un prépaiement forfaitaire de 24,2 € (**merci de noter en communication le site choisi ainsi que votre nom**).

Je confirme que les informations reprises sur ce document sont complètes et correctes.

Garantie de confidentialité :

Par le fait de compléter ce formulaire et de le renvoyer, j'autorise expressément le BEP Environnement à vérifier mes coordonnées. Ces informations n'auront d'autre usage que la gestion de mon dossier.

Fait à, le

Signature

Nom et Prénom :



MOBILESEM.BE

Votre Partenaire Mobilité Entre-Sambre-Et-Meuse

CENTRALE DE MOBILITÉ

Organisation de vos déplacements :

- Infos bus/trains, taxis sociaux, transporteurs locaux,
- Trajets avec chauffeurs volontaires Taxistop

ATELIER VÉLO

- Récupération, réparation, location, vente
- Sécurité routière

AIDE À LA FILIÈRE LIBRE

- Permis B théorique et pratique pour les demandeurs d'emploi



Devenez chauffeurs volontaires Taxistop

0800 / 15 230 numéro gratuit



LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



Foyer Culturel
Doische
ASBL

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél: 082/21.47.38 | Fax: 082/67.90.27
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

MAI 2018



La Pireuse

39^e édition du marché
d'ART et d'ARTISANAT

PLUS DE 90 ARTISANS DE QUALITE

ANIMATIONS DE RUE
BUVETTE - BARBECUE

Jeudi de l'Ascension **10 mai** de 10 à 18h.

ENTRÉE GRATUITE
#66367680

DOISCHE

INFOS : 082/214.738

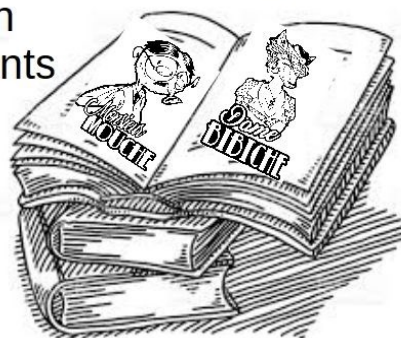
UNE ORGANISATION DU COMITÉ DE « LA PIREUSE » ET DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE.

Journée du livre et de la BD à Romerée

dernier samedi de mai : 26/05 de 10 à 18h

Entrée gratuite

- vente/échange de livres et BD d'occasion
- atelier de fabrication de papier pour enfants
- atelier de reliure
- atelier d'enluminure
- contes pour enfants ET adultes
- plus de 10 auteurs présents !
- présence du BD bus de la province
- petite restauration



Organisé par la Brasserie des Eaux Vives en collaboration avec le Foyer culturel de Doische

Happy hour :
payez vos bières en livres de 15 à 16h

Retrouvez le détail du programme de la journée avec les horaires des ateliers et présence des auteurs sur www.brasserieleseauxvives.be et sur facebook  [brasserieleseauxvives](https://www.facebook.com/brasserieleseauxvives)



Rue des Tilleuls 69, 5680 Romerée.
info@brasserieleseauxvives.be

 [brasserieleseauxvives](https://www.facebook.com/brasserieleseauxvives)

Sam. **2 JUIN** et dim. **3 JUIN**

De 10h. À 18 h. | église | SOULME

associatif



Dans le cadre des journées « Eglises Ouvertes », la Fabrique d'Eglise de Soulmé en collaboration avec le Foyer culturel de Doische propose une

EXPOSITION sur le thème

« VISAGES D'AUJOURD'HUI DANS UN ECRIN
DU MOYEN-AGE »

Une exposition de peintures, de sculptures et de photographies
d'artistes de l'entité de Doische.



CHAQUE JEUDI : de 14h. à 16h.

infos



Vous avez quelques notions de guitare.
Vous souhaitez les partager avec nous.
Nous nous réunissons chaque jeudi de 14 à 16h.
(accompagnement chansons françaises)
Vous êtes les bienvenus.

CONTACTS : 082/67.82.70 - 0474/73.25.28



Dim. **20 MAI**

15h | pèlerinage à Notre Dame de la Croix | GIMNEE

A 15h : Rassemblement autour de Notre-Dame de Beauraing (à la route de Romerée).

15h30 : Arrêt à Notre-Dame de la Salette puis départ en procession vers la chapelle Notre-Dame de la Croix, pour la célébration de la messe à 16 heures .

Comme l'an passé, la Confrérie de « La Carmelle » nous fait l'honneur de participer au pèlerinage et, après la messe, nous offrira le verre de l'amitié. Nous la remercions de tout coeur.

Nous comptons sur votre présence et espérons vous voir nombreux. *Le comité.*



Le Foyer a besoin de vos lumières ...

Dans le cadre du nouveau décret et de la préparation de notre futur contrat-programme, nous vous invitons à rejoindre le Conseil d'Orientation du Foyer Culturel de Doische.

Le Conseil d'Orientation est un espace où se retrouvent des habitants, des acteurs culturels, des responsables d'associations... qui, dans un esprit de réflexion et d'échanges, définissent et évaluent les projets du Foyer culturel.

Nous avons besoin de vous !!!

N'hésitez-donc pas à nous contacter si vous désirez vous impliquer dans la vie du Foyer Culturel ou tout simplement avoir plus de renseignements.

☎ 082/214 738 ou

💻 centre.culturel.doische@skynet.be

Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires



pour petites oreilles...

Mercredi 2 mai 2018, de 10h à 11h

**Un moment convivial dans un espace douillet pour les petits de 0 à 2,5 ans.
Les grands frères et les grandes sœurs sont les bienvenus.**

À la consultation de l'ONE de Gimnée (Quartier des Rippels)

Bienvenue à tous, même sans rendez-vous chez le médecin.

Participation gratuite

Infos : 082/214.738



associatif

VODELEE 20 mai

Dimanche de Pentecôte

10ème Marche Gourmande

Nous sommes complets pour cette édition.

Il vous sera possible de déguster une bonne bière ou autre sur les différents sites et le bar sera ouvert toute la journée à la salle « La Grange » pour vous accueillir.

Merci à tous les participants.

Le comité des Fêtes et Loisirs

VODELEE 21 mai

Lundi de Pentecôte

Pèlerinage à Notre Dame De Bonne Fontaine

09h15 : Rassemblement à l'église

09h30 : Départ du pèlerinage

10h00 : Célébration de la messe sur le site de la Chapelle en l'honneur de Notre Dame de Bonne Fontaine suivie de la bénédiction des enfants et de la source

Un office sera célébré à 18h dans la Chapelle tous les mardis du 29 mai au 28 août et le mercredi 15 août

Le conseil de Fabrique de Vodelée

Barbecue à la salle « La Grange »

A partir de 12h

Le comité des Fêtes et Loisirs

associatif

EXPOSITION

Abstraction construite



René HUIN

28 avril – 03 juin 2018

Vernissage le 28 avril de 18 h. à 20 h. présentation à 18 h. 30

A 16 h. 30, au Château de HIERGES,

la Mouvance Construite en France

Jean-François Dubreuil, Michel Jouët,
Vera Molnar, Roland Orépuk, Dominique Romeyer

ASBL La Jonquièrre, Musée du Petit Format d'Art Contemporain, Les Amis du Château de Hierges

<http://www.galeriedescollineshubert.com>, 00 32 496 952 413

le week-end de 14 à 17 h. et sur rendez-vous, au château lors des visites



GALERIE DES COLLINES, 79 rue du Moulin VAUCELLES (DOISCHE)

Fête scolaire - Vodelée

Les élèves et les enseignants de l'école de Vodelée vous invitent à un après-midi

BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE

Programme:

- ♪ Accueil de l'équipe à votre service.
- ♪ En tenue décontractée (ac-1M).
- ♪ Voyage en Inde aux multiples vertus (2-3M).
- ♪ Accès complet au Spa (1-2P).
- ♪ Séance d'aérobic (5-6P).
- ♪ Prestations bien-être et détente variées (3-4P).

Pause désaltérante

- ♪ Massage de paix (5-6P).
- ♪ Eveil musculaire (3-4P).
- ♪ Show chaud (2-3M+1-2P).
- ♪ « Thermes » du spectacle.

Le samedi 5 mai 2018 à partir de 14h00

A la salle "La Grange" de Vodelée



Entrée gratuite

Bienvenue à tous !

associatif



Tu aimes le foot ?
Tu aimerais «apprendre» ?
Dans un ambiance familiale ?
Tu es né entre 2004 et 2012 ?

ALORS REJOINS-NOUS !

GIMNEE-MAZEE recrute !!

Stade «Damien Bentz» - Rue Martin Sandron
5680 Doische

Renseignements : Dujardin Christophe 0498/24 95 76
Paquet Eric 0497/44 89 05
Hainaut Didier 0475/61 55 29
christofdujardin@msn.com

Possibilité de faire une séance d'entraînement
avant de prendre ta décision

PLAISIR - PARTAGE - TECHNIQUES - SPECIFIQUES



associatif



Stade Damien Bentz - rue Martin Sandron 5680 Do.

L'Entente Sportive
Gimnée-Mazée
vous invite au

Trophée et médailles
Meilleur joueur
Fair-Play
etc...

Challenge
"ARNAUD RENARD"

Vendredi 18 Mai : Tournoi Vétérans
Samedi 19 Mai : Tournoi U9 (9h-13h)
Tournoi U12 (13h-18h)
Dimanche 20 Mai : Tournoi Premières

Samedi 19 Mai dès 20h

"DAM'S Soccer"
Tournoi de sixte

Inscription : 5 euros / joueur - équipe de 8 maximum

Renseignements : Christophe Dujardin 0498/24 95 76
Eric Paquet 0497/44 89 05
Didier Hainaut 0475/61 55 29
Facebook : gimnée-mazée officiel



Les enfants, enseignants et la Direction
De l'Athénée de Florennes-Boische -Mazée
vous présentent leur

Souper/spectacle **Que du bonheur !**
le 12 mai 2018



Programme

- 16h : ouverture avec stand fleurs, bar, petite restauration, expositions, jeux.
- 18h : ouverture du souper.
- 18h30 : spectacle 1^{ère} partie.
- 20h20 : entracte.
- 20h40 : spectacle 2^{ème} partie.
- 21h50 : fin



Réalisé par Loredena Lucas et Ines Jaumotte - 1^{ère} commune

infos



INITIATION AU
JOGGING
A DOISCHE

JE COURS POUR « MES » FORMES

SESSION DE PRINTEMPS

Niveau : débutants (es)

Objectif : être au top pour les vacances

Où : à DOISCHE, au parking du Ravel
(mur d'escalade)

Quand : les mardis à 18h15 du 10/04 au 26/06/2018

Encadrement assuré par André Van Renterghem

Renseignements :

chez André Van Renterghem au 0476/30.57.96

E-mail : andre.varent@hotmail.com

ou chez Marie-France Martin au 0472/86.36.34

Variation Danse

associatif
Réservations
04 78 / 46 43 12
dès le 17 avril

"Verne"

LE 19 MAI À 19H30 # LE 20 MAI À 15H00
AU MANÈGE À GIVET
LE 26 MAI À 19H30
À SUDHAINA À BAILEUX

HUPHOS

associatif

Tu as entre 8 et 10 ans
et tu cherches à
t'investir dans un sport
d'équipe dynamique et
collectif ?

REJOINS-NOUS AU
VOLLEY FAGNARD DOISCHE

ET DEVIENS TOI AUSSI UN(E)
CHAMPION(NE) DU BALLON

ENTRAÎNEMENTS LE JEDI DE 17H À 18H. LIBRE À
TOI DE VENIR ESSAYER!

INSCRIPTIONS ET
RENSEIGNEMENTS:

- * Philippe PLUN - 0491 / 64 64 99
- * Marie PIRE - 0472 / 53 13 78
- * volleyfagnard.doische@skynet.be

L'asbl « Ça manque pas d'air » et le Foyer Culturel de Doische
vous invitent aux

Rendez-vous bucoliques de

Lucille et Céline

A la rencontre de la flore locale autrement !

Venez découvrir les usages et savoirs liés aux plantes
lors d'une promenade suivie d'une dégustation
champêtre en toute simplicité.

Le 21 mai (Lundi de Pentecôte) de 9h45 (départ 10h) à 13h Apéritif qui ne manque pas d'air

Où ? Café associatif « Le Petit Rustique », rue de l'Auberge 17
5680 Matagne-la-Petite

Pour qui ? Pour tout public, pas de difficulté sur le parcours (5km max.)

A emporter ? Des chaussures de marche, un carnet de note
et du papier collant !

Combien ? 10 € par personne - 6€ pour les enfants de moins de 12 ans.
Le prix comprend la promenade animée de 2h et la dégustation champêtre d'1h

Possibilité de prendre un verre au Petit Rustique après l'activité.

RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 18 MAI par tél. au 0488/285 154

Réservation confirmée dès réception du versement sur le compte BE 61068890827617

Communication : nom + nombre d'adultes + nombre d'enfants + date.





CALENDRIER DES LUTTES A DOMICILE

Samedi	19-mai	15h00	BPG	Vodelée B
Samedi	09-juin	15h00	BPG	Fosses
Dimanche	10-juin	15h00	BPG	Pontaury
Dimanche	24-juin	15h00	BPG	Thy/Thuillies A
Samedi	28-juil	15h00	BPG	Aisemont
Samedi	11-août	15h00	BPG	Moignelée

*sous réserve de modification

associatif



Ven. **18 MAI**

19h30 | salle de Quarante | DOISCHE

LE CERCLE HORTICOLE "LES POUCES VERTS"

« Plantes toxiques » présenté par **Monsieur DALLOZ**

En partenariat avec l'Administration Communale et le Foyer Culturel de Doische.

associatif



Mercredi **09 MAI 2018**

| Devant La Maison Communale |

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE : de 16h25 à 17h.

RENSEIGNEMENTS : 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » biblitheque@ccdoische.be

bibliothèque



« Ca Manque pas d'Air » Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be

Facebook : Petit Rustique Matagne Site : www.camanquepasdair-asbl.be

Le Petit Rustique de Matagne-la-Petite vous propose

✳ **Concert, à 20h30** (concert gratuit : un chapeau passe pour les artistes)

Vendredi 11 mai: « Les Fous Chantants » Sylvain Baumel et son ami Tim Tielemans proposent leur spectacle « Et si on Trenet avec Brassens ! » Redécouvrons le talent et la poésie de ces géants de la chanson française. en deuxième partie de soirée : jam chansons françaises. Bienvenue chanteurs et musiciens !

Vendredi 25 mai: « The Track Number » Une belle soirée avec un groupe qui s'est spécialisé dans les bonnes reprises cover de Rock et Pop Rock des dernières décennies.

✳ **Les Balades Sophrologiques du printemps** : Avec Laurence Gillet, sophrologue. Rendez-vous le lundi 7 mai à 9h45, au « Petit Rustique ». PAF : 5 euros.

Le Rendez-vous Bucolique de Céline et Lucille, le lundi 21 mai. Voir annonce

✳ **Conférence « Vive le sport, mais avec des vêtements CLEANS !! », Mardi 15 mai à 19h30**

Le mois de juin sera le mois du sport en télé et sur grand écran au Petit Rustique. Mais derrière ces images sportives, que se cache-t-il ? Exigeons que nos vêtements, notamment de sport soient produits dans des conditions respectueuses des droits des travailleuses et de l'environnement. Rencontre avec Jennifer Van Driessche, responsable de la campagne « Vêtements Cleans » au sein de l'ONG Solidarité Mondiale.

✳ **Exposition « Les peintures de Madé » Du jeudi 3 mai au lundi 28 mai** Madé nous vient de Merlemont. Pendant un mois, nous aurons le plaisir d'exposer ses aquarelles et ses gouaches animalières et paysagères.

Le « Petit Rustique » un espace dédié à la rencontre, à la culture et à l'art du bien vivre.

Ouvert du Jeudi au Lundi de 15h à 22h - Dimanche de 10h à 22h

Contact et renseignements : Yvan Nicolas : 060/34.91.34 - 0487/86.14.08

En collaboration avec le Centre Culturel de Doische

La chronique des 10 villages

associatif

associatif



- Votre chien tire sur la laisse pendant la promenade.

- Il saute sur les gens qui viennent chez vous.

- Il aboie sans raison ...

Des solutions existent ...
Venez nous voir.

Terrain de travail : rue de la station (à côté de la salle des fêtes)
5680 Matagne-la-Grande

Les cours se déroulent le dimanche matin
10 heures : Accueil
10 heures 30 : Chiots
11 heures 15 : Débutants
12 heures : Obéissance (4B)
et le mercredi de 18h30 à 19h30 (jusqu'au 15/09)

Tel : 0475 / 76 03 22

1^{ère} leçon gratuite



Visitez notre page Facebook :
facebook.com/ecolecaninededoische
Cliquez sur «j'aime» pour suivre nos actualités.
ou
sur notre site : www.ecolecaninededoische.be

commercial

Matagne Tropical
Arcs et Jardins

1 Rue de l'Hayette
5680 Matagne-la-Petite

0476/33 61 48
0476/69 10 22 - 060/31 32 60

Portes ouvertes
12-13 mai 2018

OUVERT NON - STOP

- ☞ Plantes annuelles, arbustes, plantes vivaces
- ☞ Terreaux, suspensions, légumes

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :

15H - 19 H

Samedi : 9H - 19 H

Dimanche : 9H - 12 H

Activités Vacances 2018

Doische

du lundi 9 au vendredi 27 juillet

Pour les enfants de 3 à 15 ans inclus

Les inscriptions sont obligatoires avant le 27 juin
et à rentrer au Centre Culturel de Doische uniquement

Prix: 30€/enfant/semaine - 60€/famille/semaine

Garderies payantes, uniquement sur réservation, à partir de 7h30 jusqu'à 17h30

Centre Culturel de Doische : 082/214 738

MATAGNE LA PETITE

12 & 13 MAI 18 "SITE LE CARMEL"

"VIS TACOTS"



SAMEDI 12

19H Barbecue du printemps

suivi d'une soirée dansante animation **DJ LUDO'X**

Adultes 15€ Enfants 10€

Réservation avant le 03 Mai 18 : Collart Laurent 0476 266479

Collart Tracy 0494 456678 - Coulonval Nicolas 0475 485312



DIMANCHE 13

Concours de couyon 1000€ de prix

Table tournante en 4 tours

Inscription à partir de 13h30

1^{ère} carte à 15h00 une boisson offerte par tour
15€ par personne

Contact : Collart Laurent 0476 266479

Cambier Marlène 0472 622232



Menu du mois de Mai.
Le Sus Scrofa vous propose votre repas à domicile.
Livraison gratuite
Renseignement au 0475/331904

	Potage	Plat	Dessert
Lu 1	Poireaux	Filet américain pommes de terre et salade	Riz au lait
Ma 2	Tomates	Roulades de chicon gratinées	Tiramisu aux spéculoos
Me 3	Pois	Boulettes sauce champignons penne	Tartelette au citron
Je 4	Carottes	Osso bucco	Clafoutis aux cerises
Ve 5	Brocolis	Tagliatelles scampis au safran	Cake marbré
Sa 6	Poivrons	Lasagne de légumes au fromage de chèvre	Crème brûlée
Plat de remplacement : Pain de viande carottes au thym pdt			
Lu 8	Courgettes	Terrine maison et charcuteries	Mousse chocolat
Ma 9	Chicons	Cordon bleu chou-fleur gratiné pdt	Rochers
Me 10	Céleri	Lapin moutarde à l'ancienne	Tiramisu fruits rouges
Je 11	Poireaux	Saucisse de campagne salade haricots pdt	Tarte aux pommes
Ve 12	Carottes	Asperges au saumon fumé maison	Muffin
Sa 13	Jardinier	Poireaux gratinés purée de carotte	Pudding café
Plat de remplacement : Boulettes sauce champignons purée compote			
Lu 15	Dubary	Lard braisé tomates mozzarella pdt	Cookies
Ma 16	Oignons	Lasagne maison	Profiterole
Me 17	Carottes	Boulets à la liégeoise purée	Crêpes au sucre
Je 18	Cerfeuil	Rôti de dinde sauce champignons	Tarte au sucre
Ve 19	Courgettes	Pêche au thon salade et pdt froides	Roulé aux fraises
Sa 20	Jardinier	Vol au vent	Flan au caramel
Plat de remplacement : Omelette jambon fromage			
Lu 22	Chicons	Hachis Parmentier	Mousse au chocolat
Ma 23	Choux fleurs	1/2 Jambonneau à l'ancienne	Crème vanille aux petits beurrés
Me 24	Tomate	Tagliatelles carbonara	Choux crème fraîche
Je 25	Pois	Poulet à l'estragon	Tarte aux cerises
Ve 26	Carotte	Poisson pané poireaux à la crème pdt	Salade de fruits
Sa 27	Poivrons	Salade de pâtes printanière	Cake aux pommes
Plat de remplacement : Jambon braisé carottes râpées gratin dauphinois			
Lu 29	Courgette	Saucisse de campagne purée compote	Crème brûlée
Ma 30	Potiron	Crêpe farcie jambon fromage	Eclair
Me 31	légumes	Poulet à l'ananas riz	Tiramisu
Plat de remplacement : lasagne bolognaise maison			

Plat : 7 €

Soupe + plat : 8.5€

Plat + dessert : 8.5€

Le menu 10 €



Rue du Calvaire, 14 - 5680 Doische 0476154.54.94

Depuis ce 1er septembre 2017, l'entreprise de **Pompes Funèbres & funérarium de Doische** vous propose tous les services essentiels à la bonne organisation de funérailles :

- accompagnement personnalisé 7j/7j et 24h/24h : démarches et formalités administratives auprès des services communaux, impression de faire-parts et de remerciements, avis nécrologiques, demandes d'incinérations, soins de conservation, services corbillard, ...
- funérarium : salon de présentation, salon pour les familles, cuisine, terrasse arrière et vaste parking

Nous pouvons également vous proposer un service d'assistance et de proximité si vous souhaitez vous recueillir à domicile ou au sein de l'endroit de votre choix.



Entretien-Réparation

Multi marque... Pneumatique

Service
indépendant

Montage
Equilibrage
Géométrie 3 D

Audi - VW

Seat - Skoda

Occasion



Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische

082 67 71 11 • 0475 75 41 81

Le 1er mai Fête du travail

n'oubliez pas d'offrir votre brin de muguet porte bonheur...

Je me ferais un plaisir de vous servir le 1er mai à partir de 8h30 au 1 Rue du Faubourg à Romerée.

Réservation souhaitée au plus tard pour le 26 avril au 0477-96-36-27.



Petit Vanessa
1 Rue du Faubourg
5680 Romerée
GSM:0477.96.36.27

Dimanche 13 mai Fête des Mères...

Une belle journée pour nos mamans chères à nos cœurs ...

Pour leur dire que vous les aimez, offrez leurs des fleurs.

Possibilité d'avoir bouquets, montages floraux, orchidées, plantes intérieures ou extérieures, articles de décorations,...

Pour mieux vous servir n'oubliez pas de passer commande au plus tard pour le 09 mai et venez choisir vous même votre composition.

A partir du samedi 12 mai de 8h30 à 18h et le dimanche 13 mai de 8h30 à 13h. (Rue du Faubourg, 1 à 5680 Romerée).

Pour vos commandes un seul numéro 0477-96-36-27

Nettoyage de véhicules

à votre domicile



Hauchart Alain

Rue Martin Sandron ,140

5680 Doische

0498/75 23 48

CALENDRIER MAI 2018

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Mer.02 : GIMNEE : local ONE : « Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires » pour les 0-2,5 ans

Mer.09 : DOISCHE : Maison Communale : halte du BédéBus

Jeu.10 : DOISCHE : quartier de la Pireuse : marché Art & Artisanat org par le Foyer culturel & le comité Pireuse

Sam.14 : DOISCHE : locaux du Foyer :

Lun.21 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : rendez-vous bucoliques org par « Ça manque pas d'Air » & le Foyer

Mar.26 : ROMEREE : « Brasserie des Eaux Vives » : Journée du livre et de la BD organisée par la Brasserie des Eaux Vives & le Foyer de Doische

FETES COMMUNALES

Sam.12 - dim.13 : MAT-LA-PETITE : site Carmel : organisée par les « Vis Tacots » de Matagne-la-Petite

Dim.20 - lun.21 : VODELEE : salle « La Grange » : organisée par le comité des Fêtes & Loisirs de Vodelée

CONCERTS

Ven.11 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

Ven.25 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

FANCY FAIR

Sam.05 : VODELEE : salle « La Grange » organisée par l'école communale de Vodelée

Sam.12 : DOISCHE : lycée : organisée par l'A.R. Florennes - Doische

DIVERS

Dim.06 : MAT-LA-GRANDE : salle Saint Laurent : Teste comportement organisé par l'Ecole Canine de Doische

Ven.18 : DOISCHE : salle de Quarante : conférence organisée par les Pouces Verts

Du ven.18 au dim.20 : GIMNEE : plaine des sports : challenge Arnaud Renard organisé par l'E.S. Gimnée-Mazée

Sam.19 - dim.20 : GIVET : salle « Le Manège » spectacle de danses de l'école de danse « Variation »

Dim. 20 : GIMNEE : pèlerinage à N.D. de la Croix organisé par le comité Rénovation de la chapelle N. D. de la Croix

Sam.26 : MAT-LA-PETITE : Carmel : Chapitre organisé par la « Confrérie de la Carmelle »

Sam.26 : BAILLEUX : salle Sudhaina spectacle de danses de l'école de danse « Variation »

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIENS DE GARDE

Mar.01 : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée

Sam.05 - dim. 06 : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

Jeu. 10 : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion

Sam.12 - dim.13 : Pharmacie Familia 082/ 644 879 - rue M.Lespagne 25 à Hastière-Lavaux

Sam.19 - dim.20 : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion

Lun.21 : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

Sam.26 - dim.27 : Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne

Les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages »
du mois de juin **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS POUR LE 10 MAI**